

## SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

### Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : MAIRIE DE COTONOU

**Objet : ACQUISITION DE VIVRES DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE CONTINGENCE DE LA COMMUNE DE COTONOU.**

**Référence SIGMAP : F\_DADE\_118097**

Avis AOO N° 0224/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 22/04/2026

**Identification de la procédure :** Appel d'offres ouvert national.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la **Mairie de Cotonou (version 3)**, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **1er avril 2026**.
2. La **Mairie de Cotonou** a obtenu dans le cadre de son budget 2026, des fonds propres afin de financer **l'acquisition de vivres dans le cadre de la mise en œuvre du plan de contingence de la commune de Cotonou** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition de vivres dans le cadre de la mise en œuvre du plan de contingence de la commune de Cotonou**.
3. La **Mairie de Cotonou** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'acquisition de vivres dans le cadre de la mise en œuvre du plan de contingence de la commune de Cotonou**. Ce marché est reparti en **deux (02) lots** comme suit :

**Lot 1 : Acquisition de vivres pour l'appui au plan de contingence de la Commune de Cotonou.**

**Lot 2 : Acquisition d'équipements secours pour l'appui au plan de contingence de la Commune de Cotonou.**

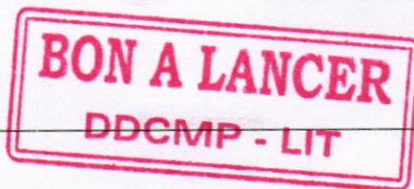
**L'attribution sera faite par lot. Un candidat peut soumissionner aux deux (02) lots et peut en être attributaire s'il dispose distinctement des capacités financières et techniques conformément aux critères de qualification requises.**

Les variantes ne sont pas autorisées.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics, Email : [prmpcotonou@mairie.bi](mailto:prmpcotonou@mairie.bi) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble de 08 heures à 12

ACQUISITION DE VIVRES DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE CONTINGENCE DE LA COMMUNE DE COTONOU





heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale, GMT + 1), tous les jours ouvrables.

6. Le délai de livraison est **de 30 jours calendaires** pour chaque lot à compter **de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage**.
7. Les exigences en matière de qualification sont :
  - ❖ **Lot 1 : Acquisition de vivres pour l'appui au plan de contingence de la Commune de Cotonou.**

**a) Pour les anciennes entreprises :**

**1. Capacité technique et expériences :**

- Le candidat doit être une entreprise ou société exerçant dans la commercialisation des produits alimentaires, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- avoir réalisé au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, **au moins deux (02) marchés de vente des produits alimentaires de cent quarante millions (140 000 000) de francs CFA HTVA chacun**, justifié par la copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception définitive assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

**2. Capacité financière :**

- Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **deux cent quatre-vingt-treize millions cent quatre-vingt-dix-sept mille quatorze (293 197 014) francs CFA HT**, justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant son correspondant au Bénin.

ET

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant égal à **cent quatre-vingt millions (180 000 000) francs CFA**, justifié par Les états financiers établis dans les formes prescrites par **l'annexe A-3-2 point 1.**

**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existences :**

**1) Capacité technique et expériences :**

- Le candidat doit être une entreprise ou société exerçant dans la commercialisation des produits alimentaires, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement ayant les qualifications et expériences exigées au **point 5 de la sous-section C. critère de qualifications et d'évaluation.**

2) **Capacité financière :**

- Les entreprises naissantes fourniront leur bilan d'ouverture et les entreprises ayant moins de trois années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'exercice dans la forme prescrite par **l'annexe A-3-2 point 1**. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.
- Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **deux cent quatre-vingt-treize millions cent quatre-vingt-dix-sept mille quatorze (293 197 014) francs CFA HT**, justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant son correspondant au Bénin,
- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels **indiquant l'objet du marché**, de montant **cent soixante huit millions cinq cent quatre-vingt-huit mille deux cent quatre-vingt-trois (168 588 283) francs CFA HT**.

❖ **Lot 2 : Acquisition d'équipements secours pour l'appui au plan de contingence de la Commune de Cotonou.**

a) **Pour les anciennes entreprises :**

1. **Capacité technique et expériences :**

- le candidat doit être une entreprise ou société exerçant dans la commercialisation des produits d'entretien ou de commerce général, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- avoir réalisé au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, **au moins deux (02) marchés de commercialisation de produits d'entretien ou de commerce général de soixante-cinq millions (65 000 000) francs CFA HTVA chacun** justifié par la copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception définitive assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

2. **Capacité financière :**

- Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **cent trente millions cinq cent trente et un mille huit cent (130 531 800) francs CFA HT**, justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant son correspondant au Bénin.

ET

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) au moins égal à **quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA HT**, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par **l'annexe A-3-2 point 1**.



**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existences :**

**1) Capacité technique et expériences :**

- Le candidat doit être une entreprise ou société exerçant dans la commercialisation de produits d'entretien ou de commerce général, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement ayant les qualifications et expériences exigées au **point 5 de la sous-section C. critère de qualifications et d'évaluation.**

**2) Capacité financière :**

- Les entreprises naissantes fourniront leur bilan d'ouverture et les entreprises ayant moins de trois années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'exercice dans la forme prescrite par **l'annexe A-3-2 point 1.** Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.
- Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur **de cent trente millions cinq cent trente et un mille huit cent (130 531 800) francs CFA HT,** justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant son correspondant au Bénin,
- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels indiquant l'objet du marché, de montant **soixante-quinze millions cinquante-cinq mille sept cent quatre-vingt-cinq (75 055 785) francs CFA HT.**

**NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 23/04/2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble, Tél 21 32 13 59.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par Boîte postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

**Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.**

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème**



**Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble au plus tard le 20/05/2026 à 10 heures 00 minute (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Salle de réunion de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble, le 20/05/2026 à partir de 10 heures 30 minutes (heures locales).**
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
- ✓ **Lot 1 : un million quatre cent soixante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-cinq (1 465 985) francs CFA HT ;**
  - ✓ **Lot 2 : six cent cinquante-deux mille six cent cinquante-neuf franc (652 659) CFA HT.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres à condition de justifier le statut de MPME par la production de l'Attestation d'Identification du Statut de la MPME » (conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi N°2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin).

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.
13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le 20/05/2026

  
  
**Manet Floriana C. GAZARD**  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

**BON A LANCER**  
**DDCMP - LIT**